



Région AUVERGNE / Département du PUY-DE-DÔME /
Arrondissement d'ISSOIRE / Canton de BRASSAC-LES-MINES /
Code INSEE : 63050

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017

Nombre de conseillers en exercice : 23

Mercredi 12 avril 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Brassac-les-Mines, dûment convoqué le jeudi 06 avril 2017 s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Yves-Serge CROZE, Maire, en mairie, salle des délibérations.

Étaient présents : Messieurs Yves-Serge CROZE, Guy AURIER, Jean-Louis PORTAL, Jean VIALARD, Norbert LARINIER, Thierry MAHOUDEAUX, Cédric SIMON, Fabien BESSEYRE, Fabrice BELLOT, Emeric BERENBAUM, Jacques CARLET, Alain IOOSS, Mesdames Anne ROBIN, Gaëlle MAHOUDEAUX, Lydie BERLU, Marie-José MISSONNIER, Jocelyne GORCE, Simone GALAN, Catherine DENAIVES, Christine COMBRET, Virginie BARREYRE
Pouvoirs, Mme Karine TAUSSAT à M. Yves-Serge CROZE, Mme Sonia PERIS à M. Guy AURIER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : Madame Lydie BERLU est désignée pour remplir cette fonction pour remplir cette fonction en vertu de l'article L2121-15 du CGCT.

2017-38 – AVIS SUR PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les préfets du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire ont prescrit, par arrêté préfectoral du 16 juillet 2014, l'établissement du plan de prévision des risques miniers (PPRm) sur le bassin houiller de Brassac-les-Mines sur les communes d'Auzat-la-Combelle, Brassac-les-Mines, Charbonnier-les-Mines et Sainte-Florine.

Plusieurs réunions de présentations et d'échanges associant les collectivités concernées ont eu lieu. A ce jour, la phase de consultation réglementaire est engagée et le Conseil Municipal doit donner un avis, n'engageant évidemment que la commune de Brassac les Mines qui sera joint à l'enquête publique.

Après avoir entendu M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable au nom de la commune de Brassac les Mines sur le projet de prévention des risques miniers sur la commune de Brassac les Mines.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 18/04/2017
Et de la publication, le 18/04/2017

Le Maire, Yves-Serge CROZE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du
conseil municipal

à Brassac-les Mines, le 18/04/2017

Le Maire, Yves-Serge CROZE

